

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRALE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.

Que conformément à l'article 1007 du *Code municipal du Québec*, le rôle général de perception pour l'année 2025 est maintenant complété et déposé à mon bureau, situé au 1232, rang Saint-Pierre.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes aux contribuables dans le délai imparti, conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* et de la *Loi sur la fiscalité municipale*;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle général de perception au bureau de la Municipalité, situé à l'adresse mentionnée ci-haut, selon les modalités suivantes :

Du lundi au jeudi
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h

Donnée à Saint-Zéphirin-de-Courval, ce 18^e jour de février 2025.



Hélène Chassé
Directrice générale & greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, HÉLÈNE CHASSÉ, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'AVIS PUBLIC – DÉPÔT RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE 2025, en affichant à chacun prescrit de la municipalité (bureau municipal et page web), le 1^{er} février 2023, entre 12h00 et 13h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 12 mars 2025.



Hélène Chassé, g.m.a
Directrice générale / Greffière -trés.

